

Registren°: Scellén°: 38075
 ADRESSE DE L'INSTALLATION: au Bois d'ainet, 6800 Diksmuide
 PROPRIETAIRE: ALEN B.
 Adresse:
 DEMANDEUR: Aussaint G.
 Adresse: & Av. Mont-Rival 19
 INSTALLATEUR:
 Adresse: 520 Ruchefort
 TVA ou CI: 088.053.602

DISTRIBUTEUR: Compteur n°: Index:

CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

Appareils de mesures utilisés: Mesureur de terre n° SGS: 6051 - Mesureur d'isolement n° SGS: 60519 - Mesureur de continuité n° SGS: 60519
 Schéma liaison à la terre: TT-TN-TT Procédure technique: (RGIE art. 86) TEC EE 102 - 112 - 122 - 902

Date du contrôle: 31/8/2005
 Type de contrôle: examen de conformité avant mise en usage (RGIE art. 270) (Prescriptions distributeur)
visite de contrôle périodique (RGIE art. 271) (RGPT art. 262) (Prescriptions distributeur)
visite de contrôle pour renforcement et/ou changement compteur (RGIE art. 276) (Prescriptions distributeur) (Information importante au verso)

Type d'installation: Existante - Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Chantier
 Type locaux - compris dans l'installation: habitation (maison, appartement, autres...), compteur de chantier "domestique", parties communes d'une installation résidentielle

Objet des travaux: fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 - BA4/BA5 (Non)
 Raccordement: Tension: 230 V AC-DC; Protection raccordement: Existante: A - Prévue: 50 A
 Câble alimentation tableau principal: 6 x 10 mm², type: BVVB; Inter. général: différentiel A, type: A
 Type prise de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal
 Nombre de tableaux: 2; Nombre de circuits term.: 26; R_a = 16 Ω; R_{i tot} = 1090 M Ω

DESCRIPTION: Voir schéma en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I _n (A)	I _{cc} (A)	Δ I _n (mA)
<u>63</u>	<u>3000</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		<u>voir plans</u>

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I _n (A)	I _{cc} (A)	Δ I _n (mA)
<u>63</u>	<u>3000</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
		<u>voir plans</u>

- Les DPCDR installés sont adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre: Oui - Non
- Les protections installées contre les surintensités sont adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent: Oui - Non
- Existe-t-il salle de bain - lessiveuse - salle d'eau - lave-vaisselle - sèche-linge - boiler - salle de douche: Oui - Non
- Eclairage TBTS placé: Oui - Non
- Chauffage électrique placé: Oui - Non

INFRACTIONS CONSTATEES - REMARQUES:

.....

.....

.....

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE: voir verso.

CONCLUSION: Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.
 L'installation est conforme sous réserve de (voir verso). Le DPCDR général est plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les deux-trois personnes intéressées.
 L'installation n'est pas conforme. Le DPCDR était plombé.
 L'installation doit être vérifiée avant le 31/8/2005 (Art. 271 RGIE) ainsi qu'après toute modification ou extension importante.
 L'installation peut être mise en service,
 L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées.
 L'installation ne peut pas être mise en service.

L'INSPECTEUR:
 N° + nom + signature

 Contrôle par - Gecontroleerd door
 SGS Bureau NIVELLES
 Date/Datum: 31/8/2005
 Dumont de Chassart
 Approbation: TQM

NOM - FONCTION/QUALITE:
 Vu inspecteur à la date ci-dessus

 Feuillet n° **111061**

VISA NETMANAGEMENT
 06 SEP. 2005
 DATE: MARCHE
 BLEE10.08F-12/05/05